Devenir agriculteur en société

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de :
- Connaître ce qu'est une société et comment elle fonctionne ;
- Connaître les outils de gestion d'une société (juridiques, fiscaux, relationnels) ;
- Exprimer son projet personnel et professionnel et celui de ses futur-e-s associé-e-s

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Journée 1, 26 Janvier
Interconnaissance des participants, point sur l'état d'avancement des projets personnels e chacun-e et de l'avancée des projets sociétaires
Définition d'une société, intérêts de créer une société, engagement des associés
Présentation des sociétés agricoles (GAEC, EARL, SCEA), des statuts, des démarches de création d'une société et des différents types d'apport
Lien entre le mode d'acquisition du foncier et le type de société choisie
Le fonctionnement juridique d'une société : les Assemblées générales et les PV, les cahiers de délibération, la clef de répartition, le règlement intérieur
Le fonctionnement comptable d'une société : partage des résultats, prélèvements, fonctionnement et gestion des comptes courants associés

Journée 2, 27 janvier
Comment transformer ou dissoudre une société, aspects fiscaux d'une société : la transmission et la réévaluation de parts sociales, droit et fiscalité des successions, les donations partage, éléments de donation familiale
Les facteurs clés de réussite d'une société, les avantages et inconvénients
Identifier ses besoins et celui du collectif pour choisir le statut qui correspond, et se questionner sur « qu'est-on prêt à mutualiser » ?
Savoir se poser les bonnes questions sur ses besoins personnels et sa vision du collectif pour savoir quel est le statut le plus adapté pour le projet du collectif

Journée 3, 28 Janvier
Construire un règlement intérieur : identifier ses objectifs et son contenu (règles au sein du groupe de partage du temps, du travail, de l'argent, des décisions, les règles de fonctionnement et principes d'organisation)
Les outils de circulation de l'information et de partage des décisions : bureau, conduite de réunions, AG, cahiers de liaison
Quelques éléments d'anticipation et de gestion des conflits au sein d'une société agricole
Construction d'un plan d'action individuel

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin de chaque journée et en fin de stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.
En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :
Apports théoriques : documents et supports écrits

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Haute-Garonne

DURÉE : 3 jour(s)
DATE LIMITE : 18/01/2022

TARIFS
Coût de la formation : 672€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org
ADEAR 31
21 rue de la République
31270 Frouzins
07 85 05 52 72
Formation portée par l'ARDEAR Occitanie, N°OF : 91 30 02 803 30

NOTE : Les midis : repas tiré du sac / Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/01/2022	34 Avenue de Toulouse 31390 Haute-Garonne	Chantal Tresserra, Accompagnatrice spécialisée en agriculture de groupe à l'ATAG
26/01/2022	34 Avenue de Toulouse 31390 Haute-Garonne	Camille Leuret, Accompagnatrice à l'ADEAR 31 Maître Jérôme Chaubet, Avocat en droit rural
27/01/2022	34 Avenue de Toulouse 31390 Haute-Garonne	Maître Jérôme Chaubet, Avocat en droit rural Chantal Tresserra, Accompagnatrice spécialisée en agriculture de groupe à l'ATAG

THÈMES

- S'installer en AP
- Création d\'activité / diversification
- Gestion d\'entreprise
- S'associer / coopérer

PARTENAIRES

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner Former Cultiver l'avenir

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)